



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/39/258
S/16563
15 mai 1984
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-neuvième session
Points 37, 68 et 124 de la liste préliminaire*
QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITE ET DE LA
COOPERATION EN ASIE DU SUD-EST
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR LE
RENFORCEMENT DE LA SECURITE INTERNATIONALE
DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DU BON VOISINAGE
ENTRE ETATS

CONSEIL DE SECURITE
Trente-neuvième année

Lettre datée du 14 mai 1984 adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration publiée le 11 mai 1984 par le porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam au sujet de la déclaration de l'ANASE.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de cette lettre et de la pièce jointe en tant que document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 37, 68 et 124 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) HOANG BICH SON

* A/39/50.

ANNEXE

DECLARATION
du porte-parole du Ministère des affaires étrangères
de la République socialiste du Viet Nam

Le 8 mai 1984, la Conférence des ministres des affaires étrangères de pays membres de l'ANASE a publié une déclaration à l'appui des affirmations calomnieuses proférées par la Thaïlande et la Chine contre le Viet Nam.

Il est de notoriété publique que depuis quelques années les milieux dirigeants chinois, en collusion avec les impérialistes américains, cherchent par tous les moyens à ramener au pouvoir la clique génocide de Pol Pot afin d'empêcher la renaissance du peuple kampuchéen, de s'opposer aux trois pays indochinois et de menacer la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est. Les autorités thaïlandaises ont prêté main forte à Beijing, offrant "sanctuaire" à la bande génocide des partisans de Pol Pot et à d'autres réactionnaires khmers, détenant des réfugiés kampuchéens comme otages, utilisant les camps de réfugiés pour couvrir leurs activités contre la République populaire du Kampuchea, et portant atteinte à la sécurité le long de la frontière entre la Thaïlande et le Kampuchea. La Thaïlande a fourni un appui direct aux derniers partisans de Pol Pot lors de leurs intrusions répétées au Kampuchea, et a utilisé son aviation et son artillerie pour bombarder de nombreuses régions de la République populaire du Kampuchea, se rendant ainsi coupable de nombreux crimes contre le peuple kampuchéen.

Personne n'ignore que les volontaires vietnamiens qui se sont joints à l'armée et au peuple kampuchéens pour châtier comme elle le mérite la clique génocide de Pol Pot, ont toujours respecté l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Thaïlande et n'ont jamais attaqué la population civile. Les déclarations des autorités thaïlandaises quant à la situation le long de la frontière entre le Kampuchea et la Thaïlande ne sont que pure affabulation, et sont pleines de contradictions qui incitent tous les peuples du monde, y compris ceux des pays membres de l'ANASE et le peuple thaïlandais lui-même, à douter de leur véracité. Il ne fait pas de doute que les autorités chinoises et thaïlandaises elles-mêmes sont à l'origine de la situation tendue qui existe actuellement et doivent en assumer la pleine responsabilité aux yeux des peuples de l'Asie du Sud-Est comme du monde entier.

Le Viet Nam a précisé à maintes reprises que les volontaires vietnamiens se retireraient totalement du Kampuchea une fois éliminés les derniers partisans de Pol Pot et leurs complices et garantie la sécurité de la République populaire du Kampuchea. Le Viet Nam ne retirera jamais ses troupes unilatéralement du Kampuchea car un tel retrait donnerait toute liberté aux autorités chinoises et thaïlandaises de ramener au Kampuchea la clique génocide des partisans de Pol Pot et de leurs complices.

Si la Thaïlande veut réellement la paix et la stabilité dans la région frontalière avec le Kampuchea, elle doit examiner immédiatement, avec les pays indochinois, toutes les propositions visant à résoudre les problèmes brûlants qui existent actuellement, à savoir garantir la paix et la stabilité des deux côtés de

la frontière entre le Kampuchea et la Thaïlande, déplacer hors de la zone des hostilités les camps de réfugiés se trouvant actuellement le long de cette frontière et organiser le rapatriement volontaire des réfugiés kampuchéens, conformément à l'accord entre les parties concernées.

Il est très regrettable que les pays membres de l'ANASE aient refusé jusqu'à présent d'examiner, sur la base de l'équité et du respect mutuel, les propositions des parties concernées relatives à la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est et au problème kampuchéen. Au contraire, ils persistent encore à encourager les pays indochinois à accepter leur proposition, ce qui est inacceptable.

La République socialiste du Viet Nam se félicite cependant du désir de poursuivre le dialogue manifesté par les pays membres de l'ANASE. Pour sa part, la République socialiste du Viet Nam réaffirme la position des trois pays indochinois, à savoir que ces pays sont prêts à résoudre par le dialogue tous les problèmes concernant la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est, sur la base de l'examen des propositions présentées par toutes les parties concernées.

Hanoi, le 11 mai 1984.

